

Dossier

**Mondialisation et conflits
de ressources naturelles**

Mondialisation et conflits de ressources naturelles

CLAUDE SERFATI ET PHILIPPE LE BILLON

Les guerres et conflits armés ravagent une partie non négligeable de la planète. Leur comptabilisation fait l'objet de discussions, mais de 1990 à 2005, le Stockholm International Peace Research Institute, en dépit d'une définition assez restrictive, a recensé 57 conflits armés^[1], qui ont impliqué une cinquantaine de pays, soit près du tiers des pays de la planète. Leur nombre a certes baissé depuis les années 1990. Cependant, la fin des conflits ne marque pas le retour « à la normale » et les périodes de « reconstruction "post-conflit" », souvent fragiles demeurent marquées par des violences qui menacent de conduire à de nouveaux conflits.

Le pillage des ressources naturelles, qui a pris une dimension systématique avec le développement du capitalisme industriel, puis plus tard avec la planification en URSS, s'est accéléré considérablement dans les dernières décennies. Le pillage ne prend pas seulement une forme « pacifique », mais se place au cœur d'une grande partie des conflits armés. C'est un démenti – payé au prix d'exterminations de masse – des affirmations, naïves ou intéressées mais inlassablement répétées, selon lesquelles le progrès technique émanciperait l'humanité de sa relation à la nature. L'appropriation des ressources naturelles est certes de longue date associée aux conflits armés, et elle a été à la fin du 19^e siècle un motif important de l'expansion impériale des États européens et du partage du monde qu'ils ont réalisé. Mais si cette période comme celles des décolonisations et de la guerre froide ont été marquées par de tels conflits, de nouveaux types de relations ont récemment émergé.

Les « guerres pour les ressources » qui peuvent souvent sembler ne concerner que des pays du Sud livrés aux exactions de chefs de guerre et de groupes terroristes sont en fait reliées par de nombreux canaux aux pays du Nord. Elles constituent un des visages de la mondialisation contemporaine. La refonte des économies de guerre au sein

[1] La définition utilisée par le SIPRI (reprise du Uppsala Conflict Data Program) pour définir un conflit armé majeur est la suivante : contestation d'un gouvernement ou d'un territoire qui implique l'usage d'une force armée entre des combattants, dont l'un au moins est le gouvernement d'un État, et qui a provoqué le décès d'au moins 1000 personnes en une année.
<http://www.sipri.org>.

d'une économie mondialisée s'est essentiellement appuyée sur des réseaux privés plutôt que gouvernementaux. Les « diamants de sang », par exemple, ont pris la relève des financements américains et sud-africains en Angola, ou ceux de la Libye en Afrique de l'Ouest. Les ressources naturelles ont donc ainsi vu leur importance croître au cours des vingt dernières années, elles ont prolongé le financement de conflits préexistants ou permis l'autofinancement de nouvelles hostilités.

Les visées économiques des interventions des gouvernements des pays développés ou de pays voisins ont été masquées par une rhétorique centrée sur la protection humanitaire, la promotion de la démocratie et de la « bonne gouvernance ». Les aventures militaires de pays voisins de la République démocratique du Congo, celles plus récentes des États-Unis au Moyen Orient, ou les interventions périodiques des armées françaises en Afrique, n'ont pas mis en avant des nécessités d'approvisionnement en ressources naturelles ou des intérêts commerciaux et géostratégiques reliés aux matières premières. Elles ont plutôt argué selon les cas de la corruption des régimes en place, de la nécessité d'un changement vers la démocratie, du respect d'accords militaires, ou même d'un objectif désintéressé de soutien économique mis au profit des populations locales. Ces interventions ont néanmoins impliqué de nombreuses entreprises transnationales aux connexions politiques bien établies et, dans certains cas, elles ont été reliées à celles de groupes mercenaires ayant aussi des activités dans les secteurs des ressources.

Les « guerres pour les ressources », bien qu'elles se présentent pour une grande partie d'entre elles comme des conflits « locaux » situés aux « marges » de la planète, condensent des enjeux et des rapports de force qui mobilisent des acteurs, publics et privés, nationaux et transnationaux. Elles redessinent les territoires de la mondialisation. La « mondialisation » ne constitue donc pas une donnée d'encadrement qui serait en « surplomb » ou à l'extérieur de processus et d'évènements locaux. Elle constitue bien la matrice qui à la fois façonne ces rapports de force mais dont la configuration est également façonnée par eux, ce qui crée une imbrication des « niveaux d'échelle » (mondial, national, local) dans les « guerres pour les ressources ». Entre la sécurité des riches et la crainte des pauvres, l'accès aux ressources naturelles et la transformation de la nature en produits commercialisables constituent des processus profondément politiques qui impliquent des conflits de droits de propriété, de travail, et de répartition des coûts et bénéfices. L'impact historique d'un « développement » basé sur l'extraction et l'appropriation des ressources sur la « gouvernance » et les « performances » économiques entre également en

jeu. L'étude de ces violences liées aux ressources requiert donc d'approcher la violence comme un phénomène aux formes multiples, définies par des contextes historiques et géographiques qui leur sont spécifiques mais également par des processus mondialisés de transformations matérielle et sociale^[2].

Les articles publiés dans ce dossier sont rédigés par des chercheurs économistes, géographes, juristes, politistes, sociologues ou qui travaillent pour des ONG. Leur objectif est d'éclairer les multiples formes de relations qui sont tissées entre les conflits autour des ressources naturelles et le processus de mondialisation contemporaine. Claude Serfati et Philippe Le Billon analysent les mécanismes qui inscrivent ces guerres dans la mondialisation du capital, conçue comme un processus hiérarchisé et différencié d'universalisation. Le partage de la rente crée des rivalités économiques et politiques entre des acteurs qui sont impliqués à tous les niveaux de la filière mondiale des ressources naturelles.

Cette imbrication des différents acteurs est, dans le cas du pétrole, particulièrement complexe, tout autant que l'interaction entre facteurs économiques et géopolitiques. Philippe Copinschi souligne que si l'utilisation directe ou indirecte de la force militaire persiste bel et bien, elle n'est pas le facteur principal ni de l'instabilité et de la violence qui règnent dans les pays producteurs de pétrole, ni de la domination ou du contrôle exercés par les pays développés et les grandes compagnies pétrolières. Christian Guy Caubet montre que la mobilisation du droit vise à légitimer la privatisation de l'eau et le pouvoir des grands groupes privés et des États les plus puissants. Il examine également les discours qui visent à masquer les réalités bien présentes des « guerres de l'eau » et l'incapacité des États à adopter au plan international un régime juridique de droit public.

L'article rédigé par Julien Vandeburie revient sur la question des États, des institutions politiques et de leurs relations aux guerres. Les ressources naturelles d'exploitation industrielle nécessitent un cadre d'investissement étatique, tandis que de leur côté les exploitations artisanales opèrent souvent dans un environnement informel. L'auteur invite, à partir du cas de la République démocratique du Congo, à réfléchir sur les pratiques utilisées par les classes dominantes pour s'approprier les richesses grâce à leur emprise sur tout ou partie de l'État. Sylvain Le Roux et Julien Noël, dans leur analyse des conflits halieutiques au Sénégal, montrent que la mondialisation de la filière a conduit à une surexploitation des ressources, ainsi qu'à des conflits entre populations locales, premières victimes des nouveaux modes d'accès aux ressources qui visent à freiner leur raréfaction, mais aussi participantes

[2] Nancy Lee Peluso et Michael Watts, *Violent environments*, Cornell University Press, Ithaca, 2001.

de la surexploitation. Face aux « codes de conduite » (écolabels) négociés par les grands groupes mondiaux et aux réglementations gouvernementales, une troisième voie écologiquement satisfaisante, économiquement rentable et socialement équitable est nécessaire.

La crise qui a éclaté autour du tantale, utilisé dans la plupart des produits électroniques portables, est un exemple particulièrement démonstratif des interactions systémiques qui caractérisent l'économie globalisée actuelle. Christian Hocquard et Philippe Le Billon, en analysant la filière du tantale, montrent qu'une économie mondialisée peut à la fois forcer la marginalisation des économies artisanales d'Afrique, maintenir le quasi-monopole de grands groupes miniers tout en s'alimentant aux sources les plus criminelles lorsque le marché le demande et faire reporter les conséquences tragiques sur les populations. Ruben de Koning et Jean Mbagha examinent les tensions extrêmes que la croissance de la demande et des prix du pétrole fait peser sur les régions aux plus forts potentiels et au travers des projets les plus « juteux ». Ils attribuent le conflit de Bakassi à la découverte des réserves pétrolières dans le golfe de Guinée. C'est en réalité un système de conflits qui s'est mis en place, avec des niveaux multiples qui impliquent les États, mais aussi une variété d'acteurs locaux qui ont critiqué les décisions de la « communauté internationale ».

Compte tenu des relations inégales de pouvoir nourries par les complexités entre bénéficiaires de profits indécentes et ceux d'une corruption systématisée, ces changements requièrent de nouvelles solidarités. Celles-ci seront d'autant plus efficaces qu'elles résulteront de la convergence des mobilisations des populations du Sud qui en subissent les conséquences, des ONG^[3] et des citoyens des pays du Nord qui dénoncent la responsabilité des groupes industriels et financiers et de leurs gouvernements dans les « guerres pour les ressources ».

[3] Voir les ONG Global Witness (<http://www.globalwitness.org>) ; Mining Watch (<http://www.miningwatch.ca>) ; Platform (<http://www.platformlondon.org>) ; Survie (<http://www.survie-france.org/>) ; Third World Network Africa (<http://twnafrica.org>).

